

CONSEIL SUPERIEUR  
DE LA MAGISTRATURE

*Le Procureur général,  
Président de la formation compétente  
à l'égard des magistrats du parquet*

*La Première présidente,  
Présidente de la formation compétente  
à l'égard des magistrats du siège*

Paris, le 25 mai 2021

Monsieur le Président de la République,

L'institution judiciaire est actuellement soumise à des mises en cause sans précédent.

Au regard de son rôle constitutionnel de vous assister dans votre responsabilité de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, le Conseil supérieur de la magistrature ne peut rester insensible à une telle situation, souhaite pouvoir partager avec vous ses réactions face aux événements récents, et vous faire part de ses réflexions pour l'avenir.

C'est pourquoi, en tant que présidente de la formation du siège et de président de la formation du parquet de ce Conseil, nous souhaiterions que vous nous accordiez un entretien, si possible rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

François Molins



Chantal Arens



*Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 - Paris*